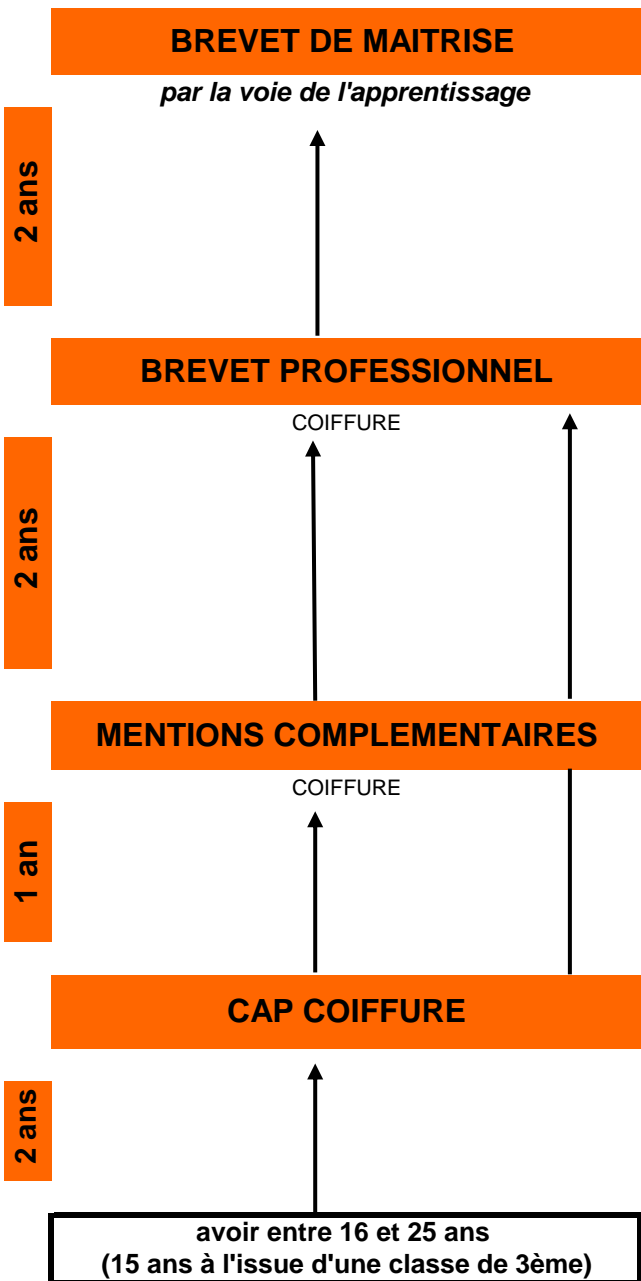


## COIFFURE



## LES CONTRATS

Le contrat d'apprentissage est un contrat signé par les parents du jeune (si mineur) et l'entreprise, sous le contrôle de la Chambre de Métiers dont dépend l'entreprise.

L'entreprise doit être agréée à former des apprentis.

### Public visé :

Les jeunes de 16 ans à moins de 26 ans au début du contrat. Les jeunes de 15 ans s'ils sortent d'une classe de 3ème.

### Informations sur les exonérations des entreprises :

- les entreprises sont exonérées de la totalité des charges patronales
- indemnisation pour les heures de formation au CFA

### Rémunération du jeune :

- selon barème spécifique



## Comment trouver un employeur ? TECHNIQUES DE RECHERCHE

### Faire son bilan personnel :

Objectifs, motivations, formation, expériences professionnelles, stages, langues, caractère : qualités, défauts

### Faire son Curriculum Vitae :

A défaut d'expérience professionnelle particulière, mettez en avant d'autres éléments tels que permis de conduire, langues, connaissances en informatique, stages d'été, activités sportives, ...

### Rechercher un employeur par :

- Le bouche à oreille : Informez le maximum de vos connaissances
- La presse, les forums, les salons : JEF (Jeunes, emplois, formation), petites annonces, ...
- Les fichiers internet et annuaires téléphoniques
- Les Chambres consulaires : Chambres de Métiers, de Commerce, d'Agriculture
- Les Centres d'information : CIO, Missions locales, Univers des Métiers, Permanences d'accueil

### Le premier contact par :

- La prise d'un rendez-vous
- Le courrier : curriculum vitae, lettre de motivation et bulletins scolaires
- Le téléphone, le fax, le mail

**CONSEIL :** tenez la liste de vos contacts à jour

### L'entretien : Recommandations

- maîtrisez votre CV
- sachez qui est votre interlocuteur,
- apprenez à maîtriser votre angoisse

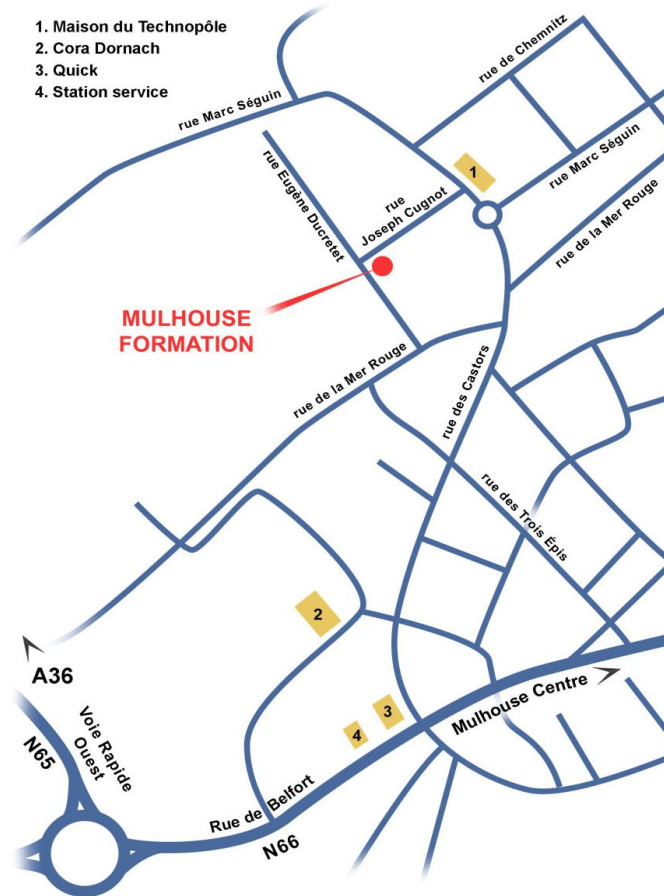
### Attention :

- Au retard, mais n'avez pas plus de 5 minutes d'avance
- au look : collez au métier soyez classique
- Répondez de manière à ce que le recruteur puisse savoir à qui il a à faire ; soyez clair et précis, mais ne vous cantonnez pas au OUI ou NON
- Restez calme et gardez votre sang froid.

### Après l'entretien, vous devez repartir en sachant :

- s'il y a accord de principe sur votre embauche et s'il reste des questions particulières à éclaircir
- le cas échéant, quand vous devrez commencer, quelle sera votre fonction exacte.

## PLAN D'ACCES AU CFA de l'Artisanat



Centre de Formation  
d'Apprentis de l'Artisanat  
21, rue Joseph Cugnot  
68200 MULHOUSE  
cfaa@cm-alsace.fr  
www.cm-alsace.fr/cma-formation/



Chambre de Métiers d'Alsace  
CFA de l'Artisanat

# Le Métier de Coiffeur



contact : Secteur Coiffure  
Nathalie BOSSAVY  
Tél. 03.89.33.18.91  
E-mail [nbossavy@cm-alsace.fr](mailto:nbossavy@cm-alsace.fr)



Chambre de Métiers d'Alsace